



POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR

L'Union des producteurs agricoles

**Procès-verbal
du 97^e Congrès général
de l'Union des producteurs agricoles**

Nourrir l'humanité durablement



NOURRIR
l'humanité
durablement

Les 30 novembre, 1^{er} et 2 décembre 2021

1. Ouverture

L'animatrice du 97^e Congrès général de l'Union des producteurs agricoles, Mme Katerine-Lune Rollet, souhaite la bienvenue aux gens dans la salle et les remercie pour leur présence. Elle déclare qu'elle est contente d'endosser pour une deuxième année le rôle d'animatrice. Elle rappelle aux congressistes que l'horaire est chargé et qu'en conséquence, il faut débiter sans tarder. Elle coanimera le Congrès avec le président général de l'Union, M. Marcel Groleau. On souhaite essayer cette formule afin de faciliter le déroulement du Congrès pour les journées à venir.

M. Marcel Groleau mentionne que les derniers mois ont été particuliers puisque de nombreux événements se sont produits tant pour nos entreprises québécoises que pour le secteur agricole. On a qu'à penser aux problèmes d'approvisionnement dans le secteur du lait ou celui des œufs, au secteur porcin et aux abattoirs qui ont été affectés et à ceux qui ont attendu leurs employés étrangers et toutes les inquiétudes qui en ont découlé. Les producteurs agricoles ont véritablement vécu des stress importants, mais nous avons réalisé que nous pouvions avoir un appui populaire sans précédent des citoyens et du gouvernement, ce qui est venu mettre un baume sur nos difficultés. On a réussi : personne n'a manqué de nourriture pendant les deux dernières années. On peut en être fiers.

M. Marcel Groleau mentionne que chacun des délégués a reçu une boîte cadeau de la part de la Fondation de la famille agricole qui fête cette année ses 60 ans. Un livre magnifique a été produit pour l'occasion et est remis à chacun des délégués. On invite ceux-ci à le partager puisqu'il s'agit d'un ouvrage de qualité qui rend hommage à toutes les familles agricoles. M. Groleau souhaite un beau Congrès à tous les délégués et leur rappelle de prendre les précautions nécessaires en période de pandémie. Il s'agit de son dernier Congrès, il souhaite que l'on puisse travailler sérieusement et s'enrichir, tout en ayant du plaisir.

Mme Katerine-Lune Rollet rappelle les consignes d'usage vu la pandémie. Elle fait état des mesures mises de l'avant et donne les explications sur le déroulement pour les prochains jours, notamment pour la prise de parole. Elle invite M. Charles-Félix Ross à venir faire la lecture de l'avis de convocation.

2. Lecture de l'avis de convocation

M. Charles-Félix Ross, directeur général, fait la lecture de l'avis de convocation qui est jugé conforme sur une proposition de M. Gilles Lacroix, dûment appuyée par M. Serge Beaulieu.

3. Procès-verbal du Congrès général de 2020

Le procès-verbal du Congrès général de 2020 est résumé par M^e Patrick Lareau, directeur des Affaires institutionnelles. Celui-ci est adopté sur une proposition de M. Gilbert Marquis, dûment appuyée par M. François Bourassa.

4. Lecture de l'ordre du jour

M^e Patrick Lareau continue avec la lecture de l'ordre du jour du 97^e Congrès général de l'Union des producteurs agricoles. L'ordre du jour est adopté.

5. Règlement de tenue du Congrès

M^e Patrick Lareau rappelle que chaque année, on fait la lecture des règles de tenue du Congrès. Il attire l'attention des délégués sur différents articles, notamment l'article 11 et l'article 20 dudit règlement. Après lecture des règles régissant le déroulement du Congrès, on rappelle que celles-ci font partie du *Règlement général de l'Union des producteurs agricoles* actuellement en vigueur. Leur adoption n'est donc pas requise.

6. Rapport du président de la commission électorale

M. André Mousseau, président de la commission électorale, présente tout d'abord les membres qui en font partie. Par la suite, il fait état des candidatures reçues et jugées conformes par la commission. Elles se définissent comme suit :

- Au poste de président général, une seule candidature, soit celle de M. Martin Caron;
- Au poste de premier vice-président général, une seule candidature, soit celle de M. Paul Doyon;
- Au poste de deuxième vice-président général, une seule candidature, soit celle de Mme Stéphanie Levasseur.

M. Mousseau déclare donc M. Martin Caron, M. Paul Doyon et Mme Stéphanie Levasseur élus par acclamation. Ceux-ci s'adresseront aux délégués le 2 décembre et entreront en fonction à la clôture du Congrès général.

M. Marcel Groleau profite de l'occasion pour féliciter les trois nouveaux élus et leur souhaite la meilleure des chances. Il adresse un mot spécial à Stéphanie Levasseur qui devient la deuxième femme de l'histoire à accéder à un poste de dirigeant de l'Union.

Il présente par la suite les membres du conseil exécutif et les remercie pour leur travail dévoué et passionné. Ainsi, il salue le travail de MM. Christian Overbeek, Gylain Loyer, Mario Théberge et Daniel Habel. Il présente par la suite M. Charles-Félix Ross, le directeur général de l'Union des producteurs agricoles, et l'invite à venir présenter le rapport des activités de l'Union pour la dernière année.

7. Rapport des activités et vidéo rétrospective 2020-2021

M. Charles-Félix Ross mentionne que c'est une grande joie de revoir tous les gens en présentiel. Sa présentation aura lieu en quatre sections qu'il présente. Il rappelle que l'Union est partout sur le territoire, tant localement, qu'en région. C'est près de 300 syndicats partout sur le territoire qui représentent tous les producteurs sans distinction de taille d'entreprise.

Il commence par la présentation du taux d'adhésion en 2021 qui est de 91 %. Les producteurs ont été difficiles à joindre au cours de la dernière année. Il y aura donc un travail à faire au cours des

prochaines années. Il y a néanmoins huit syndicats locaux ayant des taux d'adhésion supérieurs à 95 %, ce qui est exceptionnel. Il fait ensuite état du fait que les recettes monétaires agricoles totales en 2020 ont atteint 10,4 milliards de dollars et que la part couverte par la mise en marché collective est près de 85 %. Ce fut une excellente année pour presque tous les secteurs. L'agriculture se porte bien au Québec, nous avons l'une des agricultures les plus performantes au Canada. C'est le fruit du travail collectif.

L'approche collective permet le financement de la promotion et de la publicité, l'attribution de sommes en recherche et développement et des versements en dons remis à la communauté. N'oublions pas non plus qu'environ 60 % des activités de l'Union et de ses groupes affiliés constituent une forme d'entrepreneuriat collectif appartenant à l'économie sociale. Il fait référence à l'étude réalisée il y a quelques années et qui avait été présentée aux congressistes. Pour les offices, c'est près de 80 %, ce qui est considérable. Pendant la pandémie, cet effort collectif a été encore plus remarqué pour éviter des pertes et une rupture de la chaîne d'approvisionnement.

L'Union est également une organisation de services. L'un des premiers services est évidemment *La Terre de chez nous* qui même si elle est indépendante, appartient aux producteurs. Elle est encore bien active, bien vivante, informant chaque semaine les producteurs. Nous avons également nos canaux syndicaux comme *L'U* et nos infolettres qui s'adressent tant à l'interne qu'au grand public. Nous offrons également des activités de perfectionnement. Nous avons tenu 6 webinaires et 29 formations syndicales. C'est près de 1600 personnes qui ont été jointes par le biais de la plateforme U+. Les sujets de perfectionnement ont été nombreux. Les services de comptabilité et de fiscalité ont également été très sollicités. Un plan d'action provincial a été travaillé afin de nous donner une image commune et de favoriser la rétention du personnel. Le contentieux n'a pas été en reste, donnant un appui aux différentes directions et offrant des services juridiques exclusifs aux producteurs agricoles et forestiers du Québec. On fait aussi le point sur les projets en vie syndicale et en matière de prévention agricole.

Le dossier du financement par tous a également été prenant. Plusieurs résolutions ont été produites au cours des dernières années pour demander une formule de financement plus équitable entre les groupes qui disposent d'un plan conjoint et ceux qui n'en ont pas. Une vaste démarche de consultation a été entreprise auprès des producteurs et de leurs regroupements. Une résolution sera d'ailleurs présentée aux congressistes. Le dossier de l'agroenvironnement est également très vaste et important pour nos producteurs et il est essentiel de continuer à travailler sur celui-ci.

Nous avons également, au cours de l'année, continué notre travail de valorisation de la profession. Le mouvement Mangeons local plus que jamais a été notamment l'une des initiatives mises de l'avant. Près de 32 000 téléchargements ont été effectués depuis août 2020. On rappelle que de juin à septembre, un ambassadeur régional a fait la visite d'un circuit et a témoigné de son expérience sur les réseaux sociaux. On revient également sur Kasscrout qui a été lancé en décembre 2020 afin de valoriser l'agriculture auprès des jeunes de 9 à 12 ans et leurs familles. On fait finalement état des différentes activités de valorisation également tenues durant l'année, notamment l'initiative Ma Cabane à la maison.

La vidéo rétrospective est ensuite diffusée.

En ce qui concerne le quatrième volet, la défense des producteurs, on mentionne que neuf mémoires ont été préparés en 2021. On fait par la suite état du travail effectué en marge des

élections fédérales 2021 sous le thème de l'autonomie alimentaire, de même que lors des élections municipales 2021. Un thème par semaine a été mis de l'avant. M. Ross aborde par la suite le mouvement international Nourrir l'humanité durablement et la vision que nous avons de celui-ci.

Nous avons également été très actifs à l'égard de la main-d'œuvre étrangère et des revendications effectuées, notamment par le biais d'une sortie publique concertée avec l'Association des producteurs maraîchers du Québec et la Fondation des entreprises en recrutement de main-d'œuvre agricole. Le code de bonne conduite a également été un dossier très prenant. Il sera important que l'industrie se concerte maintenant afin de présenter les éléments clés d'un code de conduite.

Le territoire agricole continue d'être sous pression. Que l'on parle du dossier Google, du troisième lien ou des consultations à l'égard du projet de loi n° 103, le travail se poursuit et nous devons être vigilants. M. Ross fait état des nombreux gains en matière d'aménagement de protection du territoire agricole, mais aussi en matière de prévention où l'on aura réussi à faire ajouter le Parkinson à la liste des maladies professionnelles qui bénéficient d'une présomption.

M. Ross profite de l'occasion pour remercier Marcel Groleau pour sa confiance. C'est lui qui lui aura donné sa première chance. Il est le grand patron de l'Union, mais il laisse beaucoup de latitude aux gens qui travaillent pour lui.

Sur une proposition de M. Serge Beaulieu dûment appuyée par M. Marcel Denis, le rapport des activités de l'Union est adopté.

8. Présentation du nouveau site Web de l'Union

Mme Geneviève Vouligny-Schnée, accompagnée de M. David Noreau de Libéo, présente la nouvelle mouture du site Web qui permet une meilleure fluidité entre les différentes sections existantes. Mme Vouligny-Schnée rappelle que le mandat qui leur a été confié par le conseil général visait également à intéresser davantage le consommateur.

On désire améliorer le référencement et réduire les frais technologiques liés à l'entretien et à l'amélioration. Il s'agissait auparavant d'un site tentaculaire qui pouvait rendre difficile la navigation pour le consommateur ou le producteur agricole. M. David Noreau mentionne qu'il est honoré de présenter le projet. Lui et son équipe ont réfléchi à une stratégie d'optimisation qui a mené à un « design sprint » du site de l'Union. Il remercie les gens ayant participé au processus. On montre le portrait actuel qui diffère un peu du mandat initial, mais le tout est largement bonifié. On a ajouté beaucoup de volets de proximité et la régionalisation des contenus est devenue incontournable. Une visibilité accrue a donc été donnée aux régions. On a aussi greffé un contenu jeunesse amélioré et un lien vers le jeu Kasscrout.

On invite les gens à communiquer avec la Direction des affaires publiques et syndicales de la Confédération pour obtenir le lien de la version bêta pour donner des commentaires.

9. La Politique agricole commune et le Pacte vert : la nouvelle stratégie européenne en matière d'agriculture durable

M. Charles-Ross présente M. Renaud Sanscartier. Il brosse son portrait et décrit son cheminement et les différentes études réalisées. M. Ross fait état du mandat qui a été confié à M. Sanscartier par la Direction recherches et politiques agricoles.

M. Sanscartier commence par remercier M. Charles-Félix Ross et Mme Isabelle Bouffard. Il présente ensuite la Politique agricole commune, le principal outil d'intervention en agriculture en Europe, le deuxième producteur agricole en importance au monde, un très grand joueur pour ce qui est des importations et des exportations. Cet outil est l'une des premières grandes politiques établies à l'échelle de l'Union européenne. On voulait que les produits agricoles puissent circuler d'un pays à l'autre. Elle est constituée de deux grands piliers. Le premier pilier est une aide aux revenus agricoles, et différents régimes de paiement ont été instaurés. Cette aide n'est pas liée aux conditions climatiques, mais plutôt aux superficies agricoles avec un paiement de base et des niveaux de paiements liés à d'autres modalités. Il y a aussi un volet de mesures de marché, mais qui est en désuétude. Le deuxième pilier est le développement rural. On vise l'agriculture et l'amélioration de la compétitivité, mais on cherche surtout à protéger l'environnement et à lutter contre les changements climatiques.

M. Sanscartier présente ensuite un portrait de l'évolution de la Politique agricole commune au fil des ans et ce que cela représente pour les producteurs agricoles, selon les pays. Un programme de soutien aux petites entreprises est également existant. En moyenne en France, un producteur a reçu 430 \$ par hectare. Ce n'est pas comparable avec le Québec.

Dans les prochaines années, il y aura évolution, puisque la Politique agricole commune se terminera en 2022-2023. Il s'agira d'une réforme majeure. Il y aura plus de latitude pour les différents États. Il y aura cependant un suivi plus serré du cheminement vers les objectifs fixés. Les ambitions et les attentes seront rehaussées. On présente les principales nouveautés, notamment l'introduction de nouveaux programmes visant les bienfaits sociaux et environnementaux et le respect des règles en droit du travail.

On veut donc une Politique plus verte, plus adaptée. La stratégie de croissance du Pacte vert visera l'ensemble de la société. On veut en faire le premier continent neutre d'ici 2050, ce qui est très ambitieux. Au total, 1000 milliards d'euros sur 10 ans seront consentis. On présente différents programmes découlant du Pacte vert, impliquant notamment la réduction de pesticides ou l'augmentation de la régie biologique. On peut voir les incidences probables sur l'agriculture européenne. On tarifiera les émissions de gaz à effet de serre, tout en soutenant la séquestration du carbone. On mettra énormément sur la recherche et l'innovation afin de développer des pratiques innovantes.

La demande d'aliments sera centrale pour cette transition. On veut faire en sorte que les consommateurs cherchent à modifier leur alimentation, réduire la consommation de viandes rouges et de viandes transformées et revoir les normes d'étiquetage. Cela aura des conséquences importantes sur la production de viande en Europe.

Différentes questions sont posées et commentaires émis. M. Stéphane Bisailon considère que l'on ne protège pas assez les producteurs, dénonçant le haut taux de suicide en Europe. M. Stuart Humphrey se demande de quelle manière on peut évaluer au Québec le niveau de carboneutralité à la ferme. M. Sanscartier mentionne que plusieurs outils et services sont à sa disposition.

Mardi 30 novembre 2021, 13 h 30

Président : M. Martin Caron

10. Allocution du président général

M. Martin Caron prend la parole. Il remercie l'animatrice pour son introduction. Il mentionne que les délégués ont sur leur table une résolution en lien avec le projet de loi n° 103, qui sera traitée en plénière demain.

Nous arrivons à un moment très important du Congrès, soit l'allocution du président général, M. Marcel Groleau, en poste depuis décembre 2011. L'implication de Marcel Groleau est vaste, il est président d'UPA DI, vice-président d'Agricord et co-président de la Coalition pour l'exception agricole et alimentaire. Il siège aussi à la Fédération canadienne de l'agriculture. On parle souvent des entrevues qui sont données par M. Groleau et de la fierté que nous avons de le voir nous représenter. Il demande aux délégués d'accueillir chaleureusement M. Marcel Groleau.

M. Marcel Groleau remercie Martin Caron pour son introduction. Prendre la parole devant les congressistes est un grand moment de fierté et où l'on ressent la plus grande responsabilité. Il faut faire en sorte que les producteurs sentent qu'ils sont écoutés, qu'ils sont compris et donner à ceux-ci l'espoir et l'énergie. Pour sa dernière allocution, il a choisi de remercier les gens dès le départ, car sans eux, son implication n'aurait jamais pu se produire. Il remercie son frère Denis qui ne peut être présent aujourd'hui. Son appui a été considérable et il n'a jamais senti de désapprobation de celui-ci ou de son épouse, Brigitte.

Il n'aurait jamais pu se douter en 1988 de ce qui se produirait à l'égard de son implication. M. Groleau désire remercier son épouse Joane, qui a mené une carrière de front malgré les absences de celui-ci. Il a trois enfants, qu'il remercie, et quatre petits-enfants. Il remercie également tous les directeurs régionaux et secrétaires qui l'ont accompagné, notamment Hubert Boivin, Guylaine Gosselin, Alain Bourbeau ou Charles-Félix Ross. Il a été choyé.

On a traversé la pandémie et parlé d'autonomie alimentaire. Les chaînes d'approvisionnement ont souffert, mais pas durant la pandémie. C'est maintenant qu'elles souffrent le plus, que ce soit dans le secteur de la construction ou en ce qui a trait à la main-d'œuvre ou à l'alimentation. On est en pénurie de main-d'œuvre. Il faut regarder ce qui se passe dans les abattoirs du Québec. Il faut trouver des solutions et éviter la délocalisation des investissements. Quand on voit le protectionnisme des Américains, malgré les ententes convenues, c'est inquiétant. On souhaite s'affranchir de nos dépendances économiques. M. Groleau mentionne qu'il a vécu depuis 30 ans l'ouverture des marchés tous azimuts, les différentes ententes être signées, mais aujourd'hui il n'est pas certain qu'il y ait autant d'appétit à l'échelle mondiale. Il y a une reprise par les États de leur sécurité.

En 10 ans, il s'en est passé des choses. Différents ministres de l'Agriculture avec qui il a eu de bonnes relations dans l'ensemble. Il y a 10 ans, la CAQ était lancée. Il y a 10 ans, le mouvement étudiant naissait. Il y a des choses qui ne changent pas, comme le budget du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Le budget d'Agriculture et Agroalimentaire Canada est également le même ou presque. Or, les recettes agricoles pendant ce temps ont augmenté. Les déficits de La Financière agricole du Québec (FADQ) sont presque épongés. Depuis 10 ans, ce qui a changé c'est la tendance des consommateurs et de la production. Il y a eu une augmentation des recettes des cultures et de la production animale. On répond aux besoins des consommateurs même si les interventions en paiements directs ont diminué.

Malgré tout, on fait face à trois enjeux qui demeurent. Les enjeux environnementaux sont maintenant des défis environnementaux. Il nous reste quelques années pour corriger la situation. Il est inquiet pour les générations futures et sur notre capacité à réussir. Il est inquiet, car il voit déjà les catastrophes plus nombreuses, plus importantes, que ce soient les sécheresses, les feux de forêt ou les inondations. L'accès à l'eau et la gestion de l'eau vont devenir de plus en plus compliqués. Un des plus grands stress des producteurs maraîchers est l'accès à l'eau pour assurer l'irrigation. La gestion des ennemis des cultures se complique beaucoup, d'autant plus que nos outils disponibles diminuent. Il faut maintenir notre productivité, mais nos investissements sont difficilement transférables. La valeur environnementale ajoutée n'est pas transférable dans le marché actuellement. Les produits importés n'ayant pas cette valeur se vendent sur notre marché. Il y a un pesticide qui va être interdit par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire et qui est assez indispensable pour la culture des carottes, mais qui sera utilisé aux États-Unis. Si on cesse de produire des carottes, on va tout simplement continuer à manger des carottes américaines traitées avec le produit pourtant interdit au Canada. Des soutiens et des programmes sont donc nécessaires. Il faut être soutenus pour être compétitifs. Le tiers des sommes de la Politique agricole commune va être dirigée vers la transition agroenvironnementale.

Au Québec, nous avons le Plan d'agriculture durable, mais nous n'avons toujours pas touché aux sommes de ce programme. C'est long à mettre en place, mais le programme existe. Le Canada est très loin derrière d'autres pays sur le plan agroenvironnemental. Les consommateurs souhaitent cette transition. Ils veulent manger local, ils veulent manger québécois, mais il faut que l'on puisse compétitionner sur nos marchés.

Le territoire agricole est un autre enjeu. Nous avons fait des gains depuis 10 ans, car les gens considèrent maintenant le territoire comme une richesse à protéger. On se nourrit à partir de la terre agricole et lorsque l'on perd un hectare de terre agricole, c'est à tout jamais. C'est ça qu'il faut bien comprendre et faire comprendre. La protection des terres des Sœurs de la Charité à Québec est un bel exemple. Les citoyens ont voulu les conserver malgré les efforts politiques contraires. Les terres sont encore intactes. La Communauté métropolitaine de Montréal a convenu d'augmenter de 6 % l'espace cultivé et avait mentionné n'accepter aucune dérogation pour les 25 prochaines années. Ce n'est pas normal toutefois de laisser n'importe qui acheter une terre agricole sans l'obliger à la maintenir en culture. Le prix est souvent inaccessible et ce sont souvent des urbains fortunés qui vont acheter une ferme pour leur bon plaisir. Ce sont des terres que l'on soustrait à l'agriculture et personne ne dit rien. On n'intervient pas sur le prix des terres agricoles. Aujourd'hui, il n'y a personne qui peut démarrer en payant 40 000 \$ l'hectare et souvent plus. Personne ne voudra vous prêter. Le marché est devenu déséquilibré. Dans bien des cas, si nous n'avions pas le remboursement des taxes foncières, nous ne pourrions plus cultiver. Ça n'a aucun sens et on semble éviter ce sujet.

Dans le projet de loi n° 103, on aborde le sujet de façon trop étroite. On ne réglera pas le dossier, on risque même de l'aggraver. La Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) affirmait en 2017 que le morcellement faisait augmenter le prix des terres. Le problème du morcellement c'est que le processus est irréversible. Si le projet agricole ne fonctionne pas, le morcellement devient très vulnérable. Plusieurs groupes l'ont compris. Avant, on militait pour faciliter le morcellement, car il s'agissait de la solution, mais ce n'est plus le cas. La position affichée par le président de la CPTAQ est inquiétante; il ne peut s'agir de celle de son organisation. Le mandat de la CPTAQ est de protéger les terres agricoles, il ne peut pas être double. L'organisme ne peut pas être téméraire dans ses décisions. Les aménagements du projet de loi n° 103 ne vont pas assez loin. Le prix des terres a presque triplé depuis 10 ans. M. Groleau donne des exemples.

Le troisième enjeu est la concentration dans le milieu de l'industrie. Par exemple, pour ce qui de la viande de veau, il y a en définitive qu'un seul acheteur. Dans le secteur porcin, il y a 80 % de l'abattage qui est effectué par un acheteur qui contrôle plus de 80 % des exportations. Pour ce qui est de la volaille, c'est 90 % et plus. Dans le secteur laitier, c'est trois acheteurs pour 80 %. Pour les bleuets, on est au-delà de 80 % avec un seul acheteur. En ce qui concerne la fourniture d'intrants, il y a quatre grandes compagnies mondiales qui contrôlent 60 % des semences et des pesticides. Sur le plan alimentaire, 75 % de la population mondiale est nourrie à partir de douze espèces végétales et de cinq espèces animales. Il y a un enjeu pour la ferme familiale. Le type d'agriculture pratiquée va être de plus en plus difficile à maintenir dans un système aussi concentré. En ce qui concerne le commerce de détail au Québec et au Canada, la situation est la même. Les plus grands ici sont très petits par rapport au reste. Dans la foresterie, nous n'avons pas eu le prix que nous aurions dû avoir. Que pouvons-nous faire? Comment aborder ce problème? C'est un enjeu sur lequel nous devons nous pencher avec le gouvernement. Nous sommes dans une position où nous nous faisons de plus en plus imposer des conditions. Les fermiers de famille ont réussi à éviter le tout grâce aux circuits courts, à la vente à la ferme.

On a intérêt à travailler ensemble, trouvant malheureux le fait que chez les producteurs de porcs, par exemple, Sollio qui est propriétaire d'Olymel, ne collabore pas davantage à des solutions globales et collectives. M. Groleau mentionne qu'il a vécu cette situation à l'époque avec Agropur et Lactel où tous se déchiraient. Le secteur privé, lui, se développait. Les gens ont discuté, avec une attitude différente, constatant qu'ils avaient les mêmes objectifs. Ils se sont trouvés une identité commune et graduellement, les choses se sont améliorées. Il faut qu'il y ait le même rapprochement dans le secteur des viandes. La Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) doit faciliter l'accès à la loi pour ceux qui désirent s'organiser. Le secteur du bois en fait les frais. Il est plus difficile de regrouper les producteurs. L'énergie déployée dans ce dossier a été incroyable pour aller chercher l'appui majoritaire des producteurs. Un projet sera présenté devant la RMAAQ et on espère qu'on leur autorisera, comme la loi le permet, de faire une mise en marché collective et organisée de leur bois. La loi existe pour une chose, soit pour corriger l'imperfection, le déséquilibre entre les producteurs et les acheteurs. On a des produits périssables et on est soumis aux cycles de production. C'est la raison pour laquelle on est le maillon le plus faible de la chaîne, c'est la raison pour laquelle la loi existe.

M. Groleau termine en mentionnant que le thème du Congrès est Nourrir l'humanité durablement. Sans sécurité alimentaire, il n'y a pas de stabilité nationale. Il rappelle la crise du papier hygiénique et la gestion collective. Il n'ose imaginer la même situation pour le lait, les céréales ou la viande. Nourrir l'humanité durablement, ce n'est pas de penser que chez nous on a réglé le problème, que le problème est réglé. C'est mondial. Les limites du commerce ont été atteintes, mais il faut le conserver comme outil. Il ne doit pas être l'outil unique de sécurité, il n'est pas la réponse. Lorsqu'on laisse les terres être vendues au plus offrant, c'est ce que cela cause. Une convention serait nécessaire pour permettre d'assurer l'alimentation globale et durable. Les États pourraient ainsi avoir des règles commerciales qui respectent les normes nationales et assurer l'alimentation de leur population. Il faut revenir à une conception plus nationale de l'alimentation. On continuera de commercer quand même, cela ne change rien. On continuera d'importer et d'exporter.

Il souligne que l'Union l'a inspiré : le principe de mise en marché collective, le fait de travailler ensemble et les forces de tous au service de chacun. Il rappelle différents dossiers, comme le lait de chèvre, où l'action collective a été indéniable. Le dossier des travailleurs étrangers, pour lequel on a été appelé à intervenir régulièrement et avec efficacité. Des engagements ont été pris. Il remercie la ministre Bibeau pour son aide. Le dossier des pesticides est un autre bel exemple. Il faut continuer de militer et de se mobiliser. Il ne faut pas se priver de la force du nombre. Les producteurs ont un beau projet, une belle organisation, il faut continuer le travail. On est beaucoup plus inclusif que nous étions. Tous ensemble, on a une voix forte.

M. Paul Doyon remercie M. Groleau pour toutes ces années d'implication. Il a su rapprocher les producteurs agricoles des Québécois et Québécoises. Il se fait le porte-parole de tous pour dire un grand merci à Marcel Groleau. On souligne son caractère unificateur et rassembleur.

11. Message de la Fédération canadienne de l'agriculture

M. Marcel Groleau présente par la suite Mme Mary Robinson, la présidente de la Fédération canadienne de l'agriculture (FCA) qui en est à sa première présence au Congrès de l'UPA. Elle remercie M. Groleau pour son invitation. Elle salue la présence des autres représentants de la FCA, soit MM. Todd Lewis et Keith Currie. Avec l'aide de Mme Laura Azeroual, elle livre le message annuel de la FCA, revenant sur plusieurs dossiers importants et les enjeux sur lesquels une attention particulière sera portée. Elle termine son allocution en prenant quelques instants pour souligner l'apport de Marcel Groleau. Il a su représenter à merveille les producteurs agricoles québécois. Sa grande connaissance de tous les enjeux agricoles a été fascinante. Il a toujours été honnête avec les producteurs agricoles et il a toujours travaillé dans leur sens. Elle lui souhaite tout le meilleur pour l'avenir. M. Francis Desrochers la remercie pour sa présence et lui pose deux questions, l'une en lien avec les exportations des pommes de terre et l'autre avec les solutions et les démarches qui ont été effectuées en matière de biosécurité.

Mercredi 1^{er} décembre 2021, 8 h
Président : M. Martin Caron

Le 1^{er} vice-président général, M. Martin Caron, effectue une mise en contexte, essentielle vu le déroulement particulier du Congrès 2021. Il explique que le huis clos est nécessaire à l'approbation des états financiers du Fonds de défense professionnelle (FDP). Il laisse la parole à M. Pierre-Maurice Gagnon.

1 — Allocution du président

M. Gagnon mentionne que le FDP existe depuis 1965. Il revient sur sa mise en place et il souligne l'aspect visionnaire de celle-ci. Après la présentation des membres siégeant au comité d'administration du FDP, il souligne le travail effectué par ceux-ci et par l'équipe de soutien. Le président soumet son rapport de l'année écoulée. Neuf réunions ont eu lieu, la plupart en visioconférence. Il rappelle que le FDP est une force que les producteurs se sont donnée et fait notamment état des dossiers traités. Il insiste sur la nécessité d'investir collectivement pour se donner les moyens de défendre l'agriculture du Québec ainsi que ceux et celles qui la font. Enfin, il rappelle les règles qui régissent le FDP et le processus de traitement des demandes. En 2020-2021, 12 demandes ont été reçues et 40 dossiers ont été soutenus. C'est 77 % des demandes qui ont été acceptées. Il fait état des différents secteurs auxquels sont liées les demandes.

Il insiste sur la transparence dans l'étude des demandes et sur la nécessité de suivre le *Règlement régissant le Fonds de défense professionnelle* dans le respect des groupes concernés. On étudie toujours la faisabilité de modifier la réglementation pour donner suite aux demandes effectuées lors du Congrès de 2018. Nous entreprendrons en 2022 les démarches de modernisation, avec l'accord du conseil exécutif. Les gens seront consultés. Les sommes dont dispose le FDP sont confidentielles. Il importe que les affiliés aient la meilleure connaissance des règles du FDP. Le règlement est disponible en tout temps sur l'intranet.

M. Gagnon laisse ensuite la parole à M^e Patrick Lareau. Il revient sur une question qui lui a été posée ce matin, soit le moment de la tenue des élections. Celles-ci sont aux deux ans et auront lieu l'an prochain.

2 — Rapport financier au 31 juillet 2021

Le secrétaire-trésorier du FDP, M^e Patrick Lareau, présente le rapport financier au 31 juillet 2021. M. Jean-Marie Rainville se demande s'il y a une réserve pour des causes pendantes. On lui répond par la négative. Celui-ci est majoritairement entériné sur une proposition de M. Jean-Marie Rainville, appuyée par M. Réjean Lacroix.

3 — Nomination des auditeurs

Les services de la firme Raymond Chabot Grant Thornton sont retenus pour l'audit des prochains états financiers du FDP, au même titre que l'Union des producteurs agricoles, sur une proposition de M. Jean-Marie Giguère, appuyée par M. Raphaël Vacher. Le tout est unanimement résolu par les délégués.

M^e Patrick Lareau revient sur les travaux de modernisation du FDP. Il est manifeste que les travaux se poursuivent et que ceux-ci s'achèveront vraisemblablement en 2022. Une journée provinciale du FDP aura également lieu en 2023.

12. Huis clos des délégués

Le président général indique que l'on fera maintenant le point sur les questions qui seront posées à nos différents invités. Cette année on reçoit les trois représentants des partis qui ne sont pas au pouvoir. Il s'agit d'un moment important puisque cela permet d'avoir la vision des différents partis. Récemment, le Parti libéral tenait une activité et nous y avons participé, nous permettant un contact plus étroit avec les élus. Nous n'aurons que 10 minutes d'échange et il est fort à parier que les élus utiliseront l'entièreté voire même plus que le temps alloué. En ce qui concerne Québec Solidaire, il y avait une résolution à son dernier congrès concernant l'accréditation unique. Sur sa plateforme, le parti a voté pour la pluralité syndicale. On n'a pas l'intention de revenir là-dessus, c'est une position de délégués. D'autant plus que le parti n'entend pas s'opposer à nos démarches de modification à la *Loi sur les producteurs agricoles*.

M. Daniel Gobeil mentionne qu'il aimerait entendre les chefs de parti à l'égard des gaz à effet de serre. M. Yves Gatien commente d'ailleurs la vision des autorités en matière de gaz à effet de serre à l'égard des ruminants. Un autre délégué se demande si on ne pourrait pas les questionner à propos de la main-d'œuvre et de la transformation alimentaire. M. André Roy fait état du fait qu'il serait pertinent de voir leur position à l'égard de la mise en marché collective, vu les récentes positions de la RMAAQ dans les dossiers forestiers. On aborde également la question de l'accessibilité à l'eau et la réglementation future qui risque d'être insécurisante pour les producteurs. On pense toutefois que cette question pourrait être posée au ministre André Lamontagne, voire même à la ministre Marie-Claude Bibeau.

En ce qui concerne le ministre de l'Agriculture, André Lamontagne, on rappelle que nous aurons un temps limité avec celui-ci. M. Gilles Audette rappelle les engagements du ministre Lamontagne en matière de zonage et de protection du territoire agricole. Il faudra lui rappeler lesdits engagements et obtenir de celui-ci une promesse voulant qu'il doit cesser de concéder du territoire au profit de l'entreprise privée. Il faudra toutefois regrouper nos questions, afin d'éviter la multiplication des questions sur ce sujet. À cet égard, on invite les régions à se regrouper et à choisir la formulation d'une seule question. Il ne faut pas oublier qu'il s'agira du 4^e discours du ministre et qu'il souhaitera faire état de toutes ses réalisations.

On se demande si on ne pourrait pas lui poser une question au sujet de l'ASRA et du programme SOS. Il faudrait aborder le fait que la FADQ serait en accord avec une actualisation et que l'on ne comprend pas pourquoi le gouvernement hésite. M. Gilbert Marquis quant à lui aurait souhaité que l'on aborde la question des abattoirs de proximité. Le président général profite de l'occasion pour faire état des questions ou des thèmes qui ont été cernés par le conseil exécutif, que ce soit notamment le problème du temps partiel à l'égard de l'aide à l'établissement, l'ASRA, le *Règlement sur les exploitations agricoles* et la levée du moratoire ou bien le prix des terres agricoles. Il y aurait environ huit questions. On fait aussi état des gens qui ont été choisis pour poser les questions.

Si le temps est limité, le président général convient d'inviter tout de même les gens à poser leurs questions, afin que les journalistes captent tout de même le contenu de celles-ci. M. Yves Laurencelle insiste sur l'importance que le ministre Lamontagne se prononce et prenne position à l'égard du projet de loi 103.

En ce qui concerne la ministre Marie-Claude Bibeau, nous ne bénéficierons pas de beaucoup de temps en sa compagnie. Toutefois, il importe de la questionner à l'égard du prochain cadre stratégique agricole, de l'amélioration du programme Agristabilité et de l'importance de l'investissement en matière d'agroenvironnement. On ne reviendrait pas nécessairement sur la question des compensations en matière de gestion de l'offre, puisqu'il s'agit d'un engagement clair du gouvernement. On verra si le temps le permet. On aborderait toutefois l'aide aux producteurs lorsqu'il y a un conflit international, la thématique des travailleurs étrangers temporaires, le projet de loi C-208 et la question des modalités de transport des bovins. M. Gilbert Marquis se demande pourquoi il n'y a pas de questions adressées à l'égard du CN, puisque cela touche l'ensemble des régions. M. François Blouin quant à lui aimerait insister pour davantage de prévisibilité concernant la disponibilité des travailleurs étrangers.

M. Pierre Lemieux remercie M. Marcel Groleau et souligne son travail. Il revient sur la résolution d'urgence déposée par son syndicat forestier. Il se demande si celle-ci a été retenue. Le président général acquiesce et fait état des autres résolutions extraordinaires qui ont été retenues. Il aimerait que le président général insère dans son message un rappel de l'importance de la forêt privée. M. Marc-André Isabelle apporte un complément d'information au sujet des travailleurs étrangers, soit à l'égard de contrats de plusieurs années visant à lier les travailleurs et ainsi réduire les délais. M. François Nadeau quant à lui revient sur la question de la mobilité. M. Alain Désilets aborde les compensations des producteurs laitiers. Il souligne que ce sont pour des marchés perdus. Mais il insiste sur le fait que le système est de plus en plus ébranlé par des augmentations du prix par la Commission canadienne du lait. Est-ce que l'on peut aborder ce problème? Finalement, Mme Hélène Champagne revient sur la situation de la main-d'œuvre et la pénurie à cet égard.

Le président général aborde finalement le projet de loi visant à modifier la composition des conseils d'administration des sociétés d'État ou comités gouvernementaux. On mentionne que l'on a fait nos représentations, puisque concernant la FADQ, notamment, cela affecte notre représentativité.

M. Groleau revient sur la résolution sur le financement par tous. Il se demande quels sont les commentaires des différentes délégations à l'égard de celle-ci. M. Maurice Vigneault mentionne qu'il considère que nous sommes sur la bonne voie. Il aurait toutefois souhaité que les plus petites entreprises puissent bénéficier de baisses plus substantielles. Il faudrait aller un peu plus loin. Le président général mentionne que les discussions se poursuivront, notamment à l'égard des paliers. Mais il pense également que nous sommes dans la bonne voie et les consultations effectuées ont été positives. M. Yves Gatién mentionne qu'il serait bien pour les producteurs de connaître dans quelle strate de revenu ils se retrouvent afin d'ajouter davantage de prévisibilité. M. Raphaël Vacher exprime son malaise à l'égard du projet de résolution, car il y aurait selon lui un transfert des groupes avec plan conjoint vers les groupes sans plan conjoint. Cela ne règle pas les problèmes de ressources des groupes sans plan conjoint, car plusieurs petits groupes ont de la difficulté à s'organiser. On lui explique que ce n'est pas nécessairement l'option qui a été retenue et qu'à tout événement, les producteurs de grains, à titre d'exemple, bénéficient des mêmes services que les producteurs apicoles ou les producteurs de lait de chèvre. Ce que l'on voudrait, ce serait de mieux

structurer nos groupes. Il faut également songer à ouvrir l'accès à l'Union à des groupes qui ne sont pas nécessairement affiliés. Il faut être davantage inclusifs.

M. Yvan Fréchette mentionne que quant à lui et son groupe, à ce stade-ci, ils sont à l'aise avec la résolution telle que rédigée. Il suggère d'élargir les échanges lorsque l'on discutera des strates et d'aborder la question en conseil général. Le président général rassure M. Fréchette et revient sur les étapes que nous aurons à franchir après l'obtention de la modification à la loi. M. François Blouin s'exprime également en faveur de la résolution. Mme Zoé Bisailon s'exprime également, faisant état du désarroi de plusieurs vigneronns ou d'autres groupes semblables. Comment ferons-nous pour jumeler notre cotisation avec celles qui sont exigées par les groupes eux-mêmes? Quels services offrirons-nous à ces groupes qui ne sont pas affiliés? Le président général fait l'étalage des différents services offerts et de l'importance pour les groupes non affiliés de bien réfléchir à leur structure et aux perspectives que leur offre l'Union. Comment peuvent-ils mieux participer à l'Union? Mme Caroline Laurin mentionne qu'il y a quand même un aspect financier important à ne pas oublier lorsque l'on demande à des producteurs de plus petites productions de s'impliquer. Comment peut-on financer une plus large participation?

M. Michel Sauriol félicite le président général pour tout le travail accompli et son rôle de médiateur dans plusieurs dossiers à l'issue positive. Il revient sur la chronologie des événements ayant mené à l'affiliation de l'Association des producteurs de fraises et framboises du Québec et les bienfaits que cela a amenés, tant à l'égard de la concertation, de l'échange d'informations, de la force de frappe et du pouvoir de représentation. La qualité des professionnels fait également toute la différence. La force du groupe prend tout son sens. Finalement, Mme Audrey Fontaine fait état de la volonté des cultures émergentes d'avoir leur place. Elle souhaite que celles-ci aient un poste afin de faire des représentations et de joindre leur voix.

Mercredi 1^{er} décembre 2021, 10 h 30

Président : M. Marcel Groleau

13. Nourrir l'humanité durablement : l'agriculture française au rendez-vous

Le président général de l'Union, M. Marcel Groleau, salue la présence virtuelle de Mme Christiane Lambert, la présidente de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles. Il lui souhaite la bienvenue et lui fait mention du fait que les délégués ont eu l'occasion d'avoir une brève présentation de la Politique agricole commune. Mme Lambert est une syndicaliste d'expérience et elle aussi à la tête du Comité des organisations professionnelles agricoles, qui représente plus de 22 millions de producteurs agricoles européens et qui a une influence très importante. Le président général rappelle que ce comité a été source de plusieurs changements importants.

Mme Christiane Lambert remercie le président général de son invitation et de sa présentation. Elle apprécie les convergences de vues des deux organisations. Malgré le virtuel, elle est tout de même honorée d'être présente, puisque cela lui permet de s'adresser aux producteurs du Québec. Elle livre sa présentation aux délégués qui sont présents. Une première question lui est posée par M. Lucien Beaupré. Il se demande quel est le taux d'autosuffisance alimentaire française et européenne. Elle mentionne que c'est variable, puisque dans plusieurs secteurs ils sont exportateurs, mais dans d'autres ils sont en équilibre et dans certains, ils sont en dépendance. Ces derniers secteurs sont malheureusement de plus en plus nombreux. On estime que 45 % des fruits

sont importés, mais que 45 % des légumes sont exportés. La proximité territoriale de main-d'œuvre plus accessible leur fait évidemment mal. Il existe aussi un certain nombre d'impasses techniques sur le plan environnemental. Mme Audrey Fontaine lui pose une question au sujet de la haute technologie. Il ne s'agit pas d'un dossier simple, mais les réflexions se poursuivent et il faut que la législation évolue. Sa deuxième question concerne les subventions accordées aux producteurs et le soutien de l'État. Mme Lambert fait une chronologie des événements et revient sur la volonté historique des États de bien soutenir les producteurs. Cependant, il y a plusieurs contreparties environnementales très exigeantes. Finalement, M. Pierre-Maurice Gagnon pose une question à l'égard de l'occupation du territoire et se demande si les préoccupations européennes à cet égard se sont transposées dans la Politique agricole commune. Mme Lambert lui répond par l'affirmative et revient sur l'indemnité compensatrice pour les zones « difficiles ». Il y a un fort soutien pour les montagnards.

On remercie Mme Lambert pour sa disponibilité et sa participation au Congrès. Ce sera un moment fort qui sera retenu par les délégués. On retient la volonté de contribuer à Nourrir l'humanité durablement. On lui souhaite la meilleure des chances.

14. Réunion plénière : résolutions en plénière et rapports d'ateliers

On débute avec les résolutions à traiter en plénière. La première est celle sur le financement par tous les producteurs agricoles. M. Charles-Félix Ross en fait la lecture. Celle-ci est mise à l'étude. Deux amendements sont proposés. La résolution est adoptée unanimement par le congrès général.

La deuxième résolution concerne le projet de loi n° 103. M. Stéphane Alary prend la parole et remercie les délégués de sa fédération qui ont procédé à la rédaction de la résolution et l'aide des autres délégués. Il présente le contexte de la résolution. Mme Ginette Blondin propose un amendement au point 5 de la demande de la résolution. Cet amendement est accepté. Quelques échanges ont lieu, notamment sur les différents aspects de la résolution en lien avec le morcellement. La résolution est adoptée unanimement par le congrès général.

Une résolution d'urgence a été déposée par la Table de développement de la production biologique. Or, celle-ci étant très technique, il aurait été difficile de débattre de celle-ci en plénière. Elle a été confiée au conseil exécutif pour traitement.

Atelier 1

Mme Magali Delomier et M. Daniel Habel sont présents. Ils font la lecture des neuf résolutions qui ont été analysées en atelier. Les neuf résolutions sont adoptées unanimement par le congrès général.

15. Réunion plénière

a) Présentation et adoption du rapport financier

Le rapport financier pour l'exercice terminé le 31 juillet 2021 est adopté sur une proposition de M. Jean-Marie Rainville, dûment appuyée par M. François Bourassa.

b) Nomination des auditeurs

Sur une proposition de M. André Mousseau, dûment appuyée par M. Robert Beaumont, il est résolu de reconduire le mandat de Raymond Chabot Grant Thornton à titre d'auditeur pour l'année 2022.

c) Résultats groupés

À titre informatif seulement, M. Denis Roy fait la présentation des résultats groupés de l'Union.

d) Règlement sur les contributions

M. Denis Roy présente le *Règlement sur les contributions des fédérations et des syndicats spécialisés à l'Union des producteurs agricoles*. Il s'agit d'une mise à jour annuelle qui est effectuée. La hausse votée de 1 % de l'enveloppe des contributions est reflétée ici dans les chiffres. Il s'agit d'un règlement qui sera déposé à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec pour finalement être publié dans la *Gazette officielle*. Il présente quelques taux pour différents secteurs. Sur une proposition de M. Jean Lambert, dûment appuyée par M. André Campeau, le règlement est unanimement adopté.

16. Manger local fait grandir le monde : campagne d'UPA DI

M. Marcel Groleau souligne un autre beau moment du congrès selon lui. UPA DI existe depuis maintenant 28 ans et a œuvré dans plusieurs pays. UPA DI aide les organisations agricoles à se structurer et à avoir de meilleurs prix et de meilleures conditions de vie. L'organisation souhaite pouvoir soulager la faim dans les endroits où cela est possible. UPADI, qui est maintenant un organisme de bienfaisance, a lancé la campagne Manger local fait grandir le monde.

M. Groleau invite M. Hugo Beaugard-Langelier qui a pris les rênes de l'organisme depuis le départ de M. André Beaudoin. On présente une vidéo aux congressistes. M. Beaugard-Langelier mentionne que c'est un plaisir d'être au congrès et ce n'est pas un hasard si la campagne est lancée ici. L'ancrage avec les producteurs agricoles est indispensable. Cela permet de partager notre expertise et de participer aux interventions d'UPA DI. La campagne a trois grands objectifs : un qui est financier, l'autre concerne les conséquences sur le terrain et le dernier a trait au rayonnement.

Sur le plan financier, c'est 1,5 million sur les trois prochaines années. On a déjà recueilli 406 000 \$ pour la première année. Le concept d'économie circulaire s'inscrit dans le thème du congrès. D'ici

trois ans, en atteignant leur objectif, on pourra nourrir 1500 élèves par jour, soit environ 1 million de repas. Depuis 2018, on a fourni 100 000 repas.

La campagne vise à continuer dans plusieurs pays, pas seulement Haïti. C'est chez les enfants que cela apporte beaucoup. En servant des repas suffisants et nourrissants, nous nourrissons aussi leurs résultats scolaires. La sécurité, y compris la sécurité alimentaire, est l'affaire de tous. Le lien pour donner est disponible sur les réseaux sociaux, mais également dans la vidéo.

Il félicite Marcel Groleau pour son engagement auprès d'UPA DI et ses 10 ans à la présidence de celle-ci. Il poursuivra ses engagements à cet égard. M. Marcel Groleau témoigne de ce qu'il a vu lors de ses différents voyages, notamment au Sénégal. Il parle de l'accompagnement que l'on peut procurer. À l'image de bien d'autres, il a décidé de donner 500 \$ pour les 10 prochaines années à la campagne. Il invite les gens à donner, car on atteindra rapidement l'objectif fixé.

17. Réunion plénière : Résolution en plénière et rapports d'ateliers (suite)

Atelier 2

Mme Isabelle Bouffard et M. Martin Caron sont présents. Ils font la lecture des huit résolutions qui ont été analysées en atelier. Les huit résolutions sont adoptées unanimement par le congrès général.

Atelier 3

M. Daniel Bernier et M. Paul Doyon sont présents. Ils font la lecture des huit résolutions qui ont été analysées en atelier. Les huit résolutions sont adoptées unanimement par le congrès général.

Mercredi 1^{er} décembre 2021, 14 h 40

Président : M. Marcel Groleau

18. Rencontre avec les chefs des partis d'opposition

Le président général, M. Marcel Groleau, mentionne que le prochain segment du Congrès est un véritable privilège pour les congressistes, puisque nous recevrons les chefs des partis d'opposition et le ministre de l'Agriculture, André Lamontagne.

Dominique Anglade

On laisse la parole à Mme Dominique Anglade. Elle revient sur les derniers mois qui ont développé notre résilience et notre courage. Cela nous a rappelé l'importance des producteurs, qui ont su être présents. Il faut continuer de valoriser les producteurs agricoles et de mettre les moyens. Le travail des producteurs, c'est l'ADN de ce que nous sommes. C'est une vocation, car les producteurs font face à la compétitivité, aux changements climatiques et aux outils technologiques qu'il faut adopter.

Elle aborde la question du projet de loi n° 103, qu'elle n'a pas vu venir. Si on est sérieux, on ne peut pas présenter un tel projet de loi. Il a été revu dans une commission économique, ce qui n'était pas la place. C'est la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles qui aurait dû se pencher sur le projet de loi. Si on veut parler de protection du territoire

agricole, il faut le faire correctement. M. André Roy l'interroge sur sa vision de la mise en marché collective des producteurs forestiers. Pour elle, c'est très important et elle l'invite à prendre rendez-vous, même après son intervention, pour approfondir le sujet. M. Normand Gagnon quant à lui tient à la remercier pour son intervention durant la « crise du propane ». Le président général quant à lui revient sur la levée du moratoire du *Règlement sur les exploitations agricoles*. Il insiste pour que les choses évoluent, pour que l'on aille de l'avant. On démontre une ouverture à cet égard. Finalement, M. Armin Ruf la félicite pour son intervention dans le dossier de l'hydrogène vert.

Gabriel Nadeau-Dubois

On laisse la parole à M. Gabriel Nadeau-Dubois. Il félicite M. Martin Caron pour son élection et salue la contribution du président général, M. Marcel Groleau, surtout dans le dossier de la transition écologique. Le Québec lui doit beaucoup dans ce dossier. Durant les 10 dernières années, les choses ont beaucoup changé, tandis que d'autres ne changeront jamais. L'une de celles-ci est le rôle des producteurs agricoles qui est essentiel dans la vie des gens du Québec. Leur résilience a été inspirante. L'indépendance alimentaire sera fondamentale. Il faut aussi parler de la protection des terres agricoles. On a perdu 14 000 hectares et des décisions irréflechies ont été prises en matière de protection des terres agricoles. On assiste à la dépossession tranquille de nos terres agricoles. On laisse les plus fortunés acheter des paysages bucoliques sans mettre les mains dans la terre.

M. Marcel Papin aborde le sujet de l'accaparement des terres et se demande ce qui sera fait concrètement. M. Nadeau-Dubois mentionne que son parti a des pistes de réflexion et que des mesures claires sont nécessaires. M. André Roy pour sa part se demande à quel point Québec Solidaire est favorable à la mise en marché et à l'organisation par les producteurs forestiers de leur propre mise en marché. La réponse est affirmative et un dialogue sera assurément nécessaire. Finalement, M. Pascal Rheault se demande si un programme sera mis en place pour récupérer les terres en friche. On répond qu'il faudra effectivement mettre en place des incitatifs puisqu'il s'agit d'un autre pendant au frein à l'établissement de la relève.

Paul St-Pierre Plamondon

On laisse la parole à M. Paul St-Pierre Plamondon. Il souligne la présence de M. Pascal Bérubé. Il revient sur le thème du Congrès, qui est beau, ambitieux et juste. Mais il faut commencer pour nourrir les Québécois durablement. Il a été avocat devant la CPTAQ à quelques reprises, il est passionné du patrimoine. Il souligne tout le travail effectué par Jean Garon. Il faut protéger notre monde et viser l'indépendance alimentaire. L'agriculture est solidement imbriquée au Parti québécois. On vit une dépossession démocratique. Le gouvernement fédéral négocie plein d'ententes qui ont trop d'incidences sur nous, les Québécois. Il faut cesser d'être dans une posture toujours défensive. Il faut être consulté. Les Québécois méritent d'exercer le pouvoir intelligemment et ça passe par les producteurs agricoles.

Le président général demande à M. St-Pierre Plamondon quelle est sa vision de la solution à la pénurie de main-d'œuvre et à une possible délocalisation de l'investissement en agroalimentaire. Pour M. St-Pierre Plamondon, il faut éviter de faire du mur à mur en matière d'immigration. Il faut faire de bons choix, il faut arrimer les besoins réels avec les profils qui viennent au Québec. Il ne faut pas être déconnecté avec nos réalités, nos besoins économiques. Il faut que les profils connectent avec les besoins des entreprises. M. Maurice Veilleux, producteur forestier, revient sur une récente rencontre avec Pascal Bérubé afin qu'il intervienne auprès du ministre Dufour. Les producteurs sont en attente d'une rencontre avec ce dernier depuis plus d'une année. Ils ont assisté à une coupe de budget régionale, ce qui a été très insultant. Il s'agit d'un autre exemple de la

nécessité de la démondialisation selon M. St-Pierre Plamondon. M. Alain Forget souhaite que l'ensemble des partis politiques regardent ce qui a été fait à l'égard de son syndicat local pour l'harmonisation entre le rural et l'urbain. Il dénonce le manque de financement qui est chronique. Mme Florence St-Arnaud revient sur les propos de M. St-Pierre Plamondon en matière d'indépendance institutionnelle. Finalement, M. André Roy quant à lui se demande quelle est la position du Parti québécois à l'égard de la mise en marché collective des producteurs forestiers. On invite celui-ci à poursuivre la discussion, vu les connaissances restreintes de ce dossier.

Mercredi 1^{er} décembre 2021, 16 h

Président : M. Marcel Groleau

19. Allocution du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Le président général Marcel Groleau accueille le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, M. André Lamontagne. Il le remercie pour sa présence au 97^e Congrès de l'Union, la quatrième participation consécutive du ministre. Nous aurons 70 minutes en sa présence. La pandémie a un peu tracé les actions qui ont été posées. Nous avons abondamment parlé d'autonomie alimentaire. Cela a donné beaucoup de pouvoir à notre ministre de l'Agriculture, vu l'importance de l'agroalimentaire durant la pandémie.

Il salue le travail de MM. Groleau, Caron, Doyon et Ross et de Mme Stéphanie Levasseur. Chacun a son rôle à jouer. Il a apprécié le fait qu'avec le président général, les canaux étaient toujours ouverts et qu'il avait la capacité de s'élever au-dessus du débat. Cela ajoute de la pression sur M. Martin Caron, puisque c'est un grand privilège et une grande responsabilité.

Il revient sur les conflits de l'année dans les abattoirs. Plusieurs réunions d'urgence ont eu lieu. Tous ont travaillé ensemble pour éviter qu'il y ait de l'abattage humanitaire. Les producteurs ont toutefois été pris en otage et ce fut une disgrâce de voir que les animaux étaient abattus pour d'autres usages que ce à quoi ils étaient destinés. Les conflits de travail comme ceux-là nous font réaliser qu'il y a beaucoup à faire afin d'éviter de tels gaspillages. Il faut éviter de revivre des situations comme celles-là. Les changements climatiques ont eu des répercussions importantes sur le secteur maraîcher, tout comme les problèmes d'approvisionnement en matériel. Il félicite les producteurs pour leur résilience et leur capacité d'adaptation exceptionnelle.

Les enjeux de main-d'œuvre sont nombreux. Les travailleurs étrangers sont vitaux pour le secteur agricole. Les problèmes informatiques vécus ne doivent plus se produire. On désire rapatrier entièrement ce programme au Québec. Il faut prendre soin de ces employés. Les histoires qui sont apparues dans les médias nous ont fait mal. Il faut être proactif, il faut en prendre soin pour tout le secteur.

Il revient sur l'année formidable concernant la production. Il est allé visiter plusieurs fermes et des centres de recherche partout au Québec. Il a visité Viandes biologiques Charlevoix, la ferme de M. Pierre-Luc Leblanc, La ferme des frères Bégin, la Ferme Cousineau, la Fromagerie La Station et la Ferme Landrynoise. C'est vraiment impressionnant de voir tout le travail qui est accompli par les producteurs. Il est un fidèle auditeur de l'émission *L'amour est dans le pré*. Il voulait aller visiter Alex Berthiaume, mais ça n'a pas fonctionné. Mais qu'à cela ne tienne, il est allé visiter Denis Larue. Ce

qui l'intéresse, c'est de voir ce qui se fait dans les fermes, cela lui permet de mieux comprendre les actions que son ministère doit poser.

Il revient sur la mise en œuvre de la loi n° 48. C'était assez ambitieux, puisque ça touchait presque 100 000 comptes. On a complètement changé le système. Il remercie les producteurs de leur collaboration. Il y a eu adoption du projet de loi n° 77 pour la création de l'ITAQ et la modernisation de la *Loi sur les produits alimentaires*. Cela permettra l'innovation. Il y a eu travail sur le projet de loi n° 103. Il contextualise tout le travail qui a été effectué, tant par le gouvernement, que par la CTPAQ. Celle-ci évalue rigoureusement les projets et leur viabilité. C'est important que l'on fasse du cas par cas. Il faut renforcer la protection du territoire agricole. Ce n'est rien d'improvisé. Il revient sur le décret d'exclusion à Beauharnois de 62,8 hectares. Hydro-Québec va prendre la même parcelle et la réintroduire en zone agricole. Il y aura également transfert d'un nombre important d'hectares vers la Fiducie foncière UPA-Fondation. Il y a également eu une compensation de presque 10 millions de dollars. Il souligne qu'un gouvernement ne devrait pas avoir à faire ça, mais quand il doit le faire, il faut qu'il y ait des compensations importantes comme celles obtenues.

Le gouvernement a déposé une offre d'achat pour les terres des Sœurs de la Charité et monté un projet d'innovation agricole. Cela permettrait un soutien à la relève et on voudrait positionner la Capitale-Nationale comme un pôle agroalimentaire. C'est un projet qui lui tient vraiment à cœur. Il craint la fracture entre ceux qui produisent et ceux qui consomment. Il souligne les capsules qui ont été faites. Il revient sur le projet « L'agroalimentaire s'invite à l'école » de l'école Louis-de-France. Ce programme a tellement été populaire que le gouvernement a développé AgrÉcoles. On souhaite implanter le tout dans plusieurs écoles. Dans 10 ou 15 ans, l'incidence sera manifeste. Il s'agit d'un projet exceptionnel.

M. Lamontagne revient sur la stratégie du gouvernement pour développer l'offre alimentaire. Il avait dressé plusieurs quadrants en 2020, dans lesquels les différents secteurs étaient ventilés. Ceux dans lesquels nous sommes suffisants, ceux dans lesquels nous sommes dépendants et ceux dans lesquels nous sommes compétitifs même si moins autosuffisants. Il revient sur les différents piliers établis pour permettre ce développement et en fait le bilan de la réussite. On a 6 000 nouveaux produits. Les produits du Québec dans les achats ont surperformé en 2021. Ils ont présenté la première stratégie institutionnelle d'achat des aliments. Les institutions ont répertorié l'ensemble de leurs structures afin de les engager à ce qu'elles achètent encore plus d'aliments du Québec. Il a lancé le défi 12 \$, ce qui pourrait permettre de rapporter 1 milliard au secteur à la fin de l'année. Pour accroître l'offre, on a été de l'avant avec la stratégie de croissance des serres. Après 1 an, c'est 200 projets qui ont été autorisés. C'est une très bonne nouvelle.

Ce fut une très bonne année pour la relève agricole. M. Lamontagne mentionne que le gouvernement a accéléré les initiatives. Un nombre record de 472 nouvelles entreprises ont été soutenues pour 14,5 millions de dollars. Il a demandé à La Financière agricole du Québec (FADQ) de prendre davantage de risques. La moitié des projets qui ont été présentés sont pour des entreprises en démarrage. Il faut toujours chercher à multiplier l'offre. Il revient sur l'expérience Heinz. Il a demandé au président de Heinz de fournir les cultivars afin de voir si nous ne pourrions pas fournir les tomates de transformation. Ce seront des produits de plus.

Il faudra aussi renforcer la chaîne alimentaire et améliorer la productivité de nos entreprises. La réponse de ces dernières a été phénoménale par suite des programmes mis en place. Il faut impérativement que notre transformation soit au rendez-vous, puisqu'un pourcentage important

de ce que nous produisons est transformé. La FADQ a également fait en sorte qu'il y ait plus de flexibilité, grâce au personnel additionnel embauché. On ne peut pas passer sous silence l'importance d'avoir du respect à tous les niveaux des maillons de la chaîne. Il revient sur les actions de Walmart et les réactions des partenaires, notamment la création d'un comité sur le développement d'un code de bonnes pratiques. Les gens sont engagés et il y a un dialogue constructif.

Le ministre revient sur le plan de mise en œuvre de l'agriculture durable et le programme de rétribution qui sera déployé. Il mentionne qu'il y a un projet pilote et que le nombre d'entreprises qui y participent est vraiment impressionnant. Il aborde aussi l'importance de la recherche et du transfert des résultats. Quelque chose d'inédit a été mis en place, soit le Réseau québécois de recherche en agriculture durable. C'est plus de 200 spécialistes qui sont à pied d'œuvre, sous l'égide de l'Université Laval et l'Université McGill. L'objectif est de faire en sorte que les meilleures ressources soient fédérées.

La collaboration interministérielle était au cœur de ses préoccupations. Plus les ministères sont coordonnés, plus ce sera porteur de succès. La Politique bioalimentaire est un bel exemple d'une collaboration interministérielle, tout comme la stratégie d'achat institutionnelle. Il y a plusieurs autres dossiers qui vont dans le même sens. Il y a eu création d'un comité tripartite afin de reconnaître les bonnes pratiques en matière d'environnement, et ce, dans le but d'accroître les superficies en culture. Une autre collaboration couronnée de succès est la création de l'équipe économique Bio-Québec. Il faut que les projets déposés porteurs soient connus et il ne faut pas les échapper. Le dernier comité mis en place touche le secteur acéricole et forestier. Les travaux ont donné lieu à la création d'un plan directeur.

Il est allé en novembre à la réunion annuelle des ministres de l'Agriculture. Ce fut une bonne rencontre, car ça permis d'avancer les discussions sur le nouveau cadre stratégie en agriculture. Il a été question de la gestion des risques. Plusieurs ont exprimé le souhait d'apporter des améliorations. Il faut que les provinces s'engagent et continuent le travail. Il faut bien coordonner nos efforts pour faire progresser ce dossier. Au cours de la prochaine année, il redoublera d'efforts afin de développer les quatre piliers qui sont au centre de sa vision. Il faut pouvoir compter sur des producteurs agricoles en santé. Pas juste physiquement, mais aussi mentalement. On est à développer cet écosystème. Il rappelle le financement versé à Au cœur des familles agricoles. L'expérience du Québec dans ce dossier fait école au Canada. Plusieurs observent le fonctionnement. Il remercie l'Union pour son travail dans ce dossier.

Il résume son engagement depuis sa première élection. Il faut mobiliser chacune des filières. Il s'est occupé à mobiliser les autres intervenants du maillon, soit la transformation, les détaillants et évidemment, les producteurs agricoles. Si toute la chaîne fonctionne correctement, les producteurs en sortiront gagnants. Il s'adresse peut-être aux congressistes pour la dernière fois. Il est très fier du travail accompli par son équipe et lui. Ils sont toujours fiers de pouvoir s'impliquer et de contribuer au secteur. Le MAPAQ brille de tous ses feux. Le secteur bioalimentaire est au cœur de l'activité économique du gouvernement. Les gens sont fiers, créatifs, engagés et bien vivants. Ce fut pour lui un honneur et un immense privilège d'être le ministre de l'Agriculture.

Le président général, M. Marcel Groleau, le remercie et souligne qu'il s'agit probablement pour lui aussi d'une dernière fois officiellement. Il souligne le côté acharné et efficace du ministre. Il a réussi à faire de l'agriculture et de l'agroalimentaire une priorité gouvernementale au cours des dernières

années. Son travail à l'égard des codes de bonnes pratiques a été fort apprécié, car sans l'apport du Québec, il n'y aurait pas de travaux actuellement.

M. Jean-Thomas Maltais fait état du dossier de la rémunération de l'exploitant. Il faudrait que ce programme soit actualisé, pas indexé. Les fonds sont disponibles pourtant. Le ministre Lamontagne dit qu'il a bien lu le rapport où plusieurs possibilités sont couvertes. Actuellement, pour lui, la meilleure façon d'accompagner les entreprises c'est de faire en sorte d'augmenter leur productivité et d'augmenter leurs recettes de marchés pour qu'elles n'aient pas besoin desdits programmes. Il faut améliorer nos capacités et augmenter nos recettes. On a donc opté actuellement, mais ce n'est pas permanent, pour une indexation avec un accompagnement en parallèle aux producteurs.

Mme Catherine Lefebvre quant à elle demande qu'un travail de concert soit effectué dans le dossier des milieux humides et hydriques, qu'il y ait un travail étroit entre le MAPAQ et le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. L'accès à l'eau est primordial. Il revient sur le groupe de travail mis en place et les relations harmonieuses et étroites qu'il a avec le ministre Charrette. Il y a eu des avancées significatives et les rencontres se poursuivent. Il y a de belles choses qui se profilent à l'horizon. Il y a des avancées notamment à l'égard du *Règlement des exploitations agricoles*.

M. Jérémie Letellier revient sur les propos du ministre à l'égard du projet de loi n° 103. Il faut éviter d'instaurer des automatismes et il semble que plusieurs organisations, en plus de l'Union, considèrent qu'il faut que le gouvernement prenne un pas de recul dans ce dossier. Le ministre Lamontagne mentionne qu'il ne reculera pas et il considère qu'il y a une mauvaise compréhension par les observateurs de ce que le gouvernement veut véritablement faire. Il explique les observations qui ont été effectuées et ce qui le conduit à aller de l'avant avec les modifications. Il souhaite une approche davantage économique pour chapeauter le territorial. Ça permettra une meilleure appréciation du potentiel. Il ne cherche pas à changer le processus d'analyse et de décision. Chacun des projets sera analysé cas par cas et les décisions seront ainsi rendues. Il faut protéger notre territoire agricole et encourager la vitalité de nos entreprises agricoles.

M. Sylvain Pion interroge le ministre sur les orientations en matière de taxes carbone. Au Québec, on a un système de tarification différent qu'à l'échelle fédérale. Il considère que c'est deux poids deux mesures et que cela crée un déséquilibre. Il faut qu'il y ait un retour d'argent. On demande à remédier à l'iniquité. Le ministre Lamontagne revient sur le travail effectué par M. Overbeek et ses représentations à l'égard du Fonds vert. Le président général souligne que l'écart va devenir insoutenable. Les producteurs vivent cet écart sur le marché. Le ministre Lamontagne mentionne qu'il continuera à travailler pour les producteurs agricoles.

Mme Nathalie Lemieux quant à elle aborde le dossier de l'agrandissement des superficies cultivées. Elle rappelle les propos du ministre lors des précédents congrès généraux. Elle rappelle les propos du premier ministre dans ce dossier. Le moratoire qui subsiste est très lourd et ça doit cesser, car les producteurs ne cessent de s'améliorer. Ça prend un engagement clair, il faut que le moratoire soit levé au printemps. Pour lui, il faut que l'on avance dans ce dossier, sinon il sera déçu. Ils ont travaillé très fort. Il y a une grande proximité porteuse entre les deux ministères. Il faut qu'il y ait avancée pour le 10 juin, sinon ce sera une grande déception.

Mme Ana-Maria Martin, M. Daniel Habel et Mme Julie Fontaine complètent les questions qui sont posées au ministre Lamontagne.

20. Réunion plénière (suite)

Atelier 4

Mme Ghaliya Chahine et M. Gyslain Loyer sont présents. Ils font la lecture des dix résolutions qui ont été analysées en atelier. Les dix résolutions sont adoptées unanimement par le congrès général.

M. Paul Doyon souligne l'énorme travail effectué par notre équipe technique de révision et de rédaction des résolutions.

Résolution extraordinaire de la Fédération des producteurs forestiers du Québec

On présente cette résolution de façon urgente, puisqu'une rencontre doit avoir lieu entre les négociateurs à très court terme. On effectue quelques modifications à la résolution, afin de la préciser. M. Pierre Lemieux demande un appui unanime du congrès. Il souligne que le secteur forestier n'est pas reconnu par le gouvernement et ses autorités. La forêt privée a beaucoup de difficultés en conséquence. Les prochaines années seront primordiales, car il faut que la forêt privée reprenne sa place. Il revient sur les récentes initiatives d'organisation de leur mise en marché, qui ont été contrecarrées, notamment par Solifor, un syndicat qui vient contester le droit de s'organiser d'un autre syndicat. Il faut se mobiliser dans une démarche de reconnaissance par la FTQ du droit des producteurs de s'organiser.

M. Marcel Groleau suggère que le congrès adresse une lettre à la FTQ et à Solifor pour montrer notre indignation et leur demander d'agir selon les valeurs de leur organisation en permettant aux producteurs forestiers de négocier des ententes raisonnables. M. Lemieux remercie M. Groleau pour son appui.

Le congrès est unanimement d'accord avec l'adoption de la résolution présentée. Il est également unanimement convenu sur une proposition de M. Gilles Lacroix, dûment appuyée par M. Hervé Dancause de faire parvenir une correspondance du congrès général à la FTQ et à Solifor pour reconnaître le droit des producteurs forestiers à négocier collectivement leur convention de mise en marché.

Retour sur l'allocution du ministre de l'Agriculture André Lamontagne

On ouvre une période de retour sur l'allocution effectuée hier. M. Jean-Marie Rainville déplore le contenu positiviste et beaucoup trop long de l'allocution qui est venue réduire au minimum les questions du congrès. M. Bertrand Gagné revient également sur les différentes allocutions et incite les producteurs à rester positifs, unis et à se défendre. M. Vital Deschênes déplore le comportement des grands industriels forestiers. M. Gilbert Marquis revient sur les propos de M. Lamontagne. Les régions sont oubliées, elles ont des besoins et le secteur politique doit les écouter et agir. Il faut qu'il agisse et que les producteurs se fassent respecter.

M. Pierre Lemieux considère que le ministre Lamontagne a manqué de respect, mais il a retrouvé une organisation dynamique qui donne des résultats et il ne faut pas tout voir négatif. Il faut être respectueux, tout en analysant correctement les propos des élus. Leur présence est vitale, nous y avons accès. Il faut être prudents dans nos propos, nous ne sommes pas à huis clos. Il faut retenir la dynamique des congressistes, le plaisir, les échanges et surtout, la soirée magnifique et exceptionnelle. M. Sylvain Pion tient également à remercier le travail accompli par M. Groleau. Il souhaiterait que la vidéo effectuée pour M. Groleau soit diffusée à toute fin du Congrès.

21. Allocution de la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Marie-Claude Bibeau

Le président général, M. Marcel Groleau, invite la ministre Bibeau à prendre place et souligne le caractère essentiel joué par celle-ci au sein du cabinet. Il a vu Mme Bibeau à son arrivée et tout le travail qui a été accompli. Elle a travaillé très fort pour rassembler les ministres provinciaux et il salue sa grande disponibilité. Elle rend hommage au travail du président général qui a su, par sa vision et ses engagements, faire évoluer l'Union et la production agricole. Il a livré de grandes batailles, motivées par les producteurs agricoles et leurs familles. C'est un grand leader, rassembleur, motivé et expérimenté. Il aura laissé sa marque. Elle rappelle tous les comités où il a été présent. Elle lui souhaite du temps de qualité avec sa famille.

C'est un honneur pour elle d'avoir été reconduite dans ses fonctions. Elle profite de cette tribune pour poser un regard sur les différents défis qui attendent les producteurs canadiens au cours des prochaines années, que ce soit le climat, l'adoption de pratiques durables et le développement de nouvelles pratiques agricoles permettant d'améliorer la compétitivité et la vitalité des entreprises agricoles. Elle revient sur le travail effectué à l'égard du code de bonne conduite avec le ministre Lamontagne. Il faut aussi continuer à améliorer nos programmes de sécurité du revenu et nos programmes de gestion de risques. On souhaite augmenter les taux de compensation et améliorer le programme Agri-relance.

Les accords de libre-échange doivent continuer à être peaufinés. Il faut continuer à rétablir le commerce avec la Chine. Aucune autre compensation pour les produits sous gestion de l'offre ne doit être effectuée. Les prochains paiements compensatoires seront bientôt versés. Elle aborde aussi le défi de la pénurie de main-d'œuvre et le travail effectué pour garantir l'arrivée des travailleurs étrangers. Beaucoup de travail reste encore à effectuer.

M. Jean-Thomas Maltais revient sur la question du transport d'animaux, comme les bovins. On demande que le moratoire soit maintenu. La ministre Bibeau s'engage à rencontrer les producteurs et leurs représentants afin de trouver une solution. M. Éric Van Winden la remercie pour son implication constante dans le dossier des travailleurs étrangers temporaires. C'est un enjeu primordial pour eux. M. David Duval la félicite pour son travail et pour sa proximité. Elle a toujours été là pour organiser des rencontres. Il se demande quelle sera la stratégie de la diplomatie canadienne à l'égard de la Chine. Il faut donner davantage de prévisibilité, car les producteurs travaillent avec du « vivant ». Plusieurs autres questions sont posées en rafale à la ministre Bibeau.

22. Panel Nourrir l'humanité durablement

Mme Hélène Raymond anime un panel avec la présence de trois participants, soit MM. Alain Deneault et Alain Olivier et Mme Gisèle Yasmeen. Plusieurs interventions sont effectuées par les congressistes, qui ont apprécié les échanges. Il s'agit d'une réflexion importante et on devait l'amorcer.

23. Discours des dirigeants élus

Mme Stéphanie Levasseur de même que MM. Paul Doyon et Martin Caron sont invités, tour à tour, à prendre la parole en tant que dirigeants élus. Ils soulignent tous les trois le travail accompli par le président général sortant, M. Marcel Groleau.

M. Martin Caron profite de l'occasion pour faire un bien cuit en accéléré à Marcel Groleau. On présente la vidéo produite lors de l'hommage à M. Groleau. Ce dernier souhaite la meilleure des chances aux trois dirigeants élus et remercie Mme Katherine-Lune pour son animation. Il remercie tous ceux qui ont quitté le conseil général en cours d'année, comme François Bourassa et Jacinthe Gagnon. Il souhaite que tous ceux qui ont participé à leur premier congrès aient le goût de continuer à aller de l'avant.